

**MARDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2015 (14H-17H30)**

Lieu : Union Internationale des Chemins de fer,  
16 rue Jean Rey, Paris 15<sup>ème</sup>.

En 2009, le Centre International de Recherche sur le Cancer a classé « cancérogène pour l'homme » (Groupe 1) la totalité du spectre ultraviolet et le rayonnement ultraviolet émis par les appareils de bronzage. Ce classement était basé sur une revue des études épidémiologiques et sur de nouvelles données montrant que les UVA, longtemps considérés comme relativement inoffensifs, étaient en réalité capables d'induire dans l'ADN les mutations « signatures UV » attribuées aux UVB.

Depuis ce classement, de nouvelles données sont venues confirmer la mutagénicité des UVA et les risques de mélanome associés à la pratique du bronzage en cabine.

Le Plan Cancer prévoit (Action 12.8) de « Diminuer l'exposition aux rayonnements ultraviolets artificiels et naturels », en poursuivant notamment les campagnes d'information à destination du grand public, en mettant en place un dispositif de prévention à destination des professionnels les plus exposés aux UV naturels, et en renforçant l'encadrement de la mise à disposition des appareils de bronzage.

La Table Ronde permettra de faire le point des connaissances actuelles sur les mécanismes de mutagénicité des UV, sur les expositions professionnelles et sur les risques associés au bronzage artificiel et leur prévention.

## Le Programme

La Section Rayonnements Non-Ionisants (RNi) de la SFRP organise une rencontre spécifique sur ce sujet, sous forme d'une après-midi d'information et de débat dont le programme est le suivant :

- 🕒 **14h00 : Accueil des participants**
- 🕒 **14h30 : Ouverture de la table ronde,**  
Anne PERRIN
- 🕒 **14h45 : Induction de photoproduits de l'ADN par les UV : données récentes**  
Thierry DOUKI (CEA, Grenoble)
- 🕒 **15h15 : Exposition professionnelle aux UV**  
Mathieu BONIOL  
(IPRI, Lyon et Strathclyde University, Glasgow)
- 🕒 **15h45 : Le bronzage artificiel : un problème de santé publique majeur mais évitable**  
Jean-François DORÉ  
(Centre de Recherche en Cancérologie, Lyon)
- 🕒 **16h15-17h15 : Table ronde et échange avec les participants**
- 🕒 **17h15-17h30 : Synthèse et conclusion de la table ronde,** Anne PERRIN

Le nombre de places est limité à 60 participants  
(inscription par ordre de priorité).

## DROITS D'INSCRIPTION

**Tarif unique : 50€.**

**Le bulletin d'inscription sera disponible sur le site : [www.sfrp.asso.fr](http://www.sfrp.asso.fr) à partir du 15 septembre 2015.**

*Ces droits, non soumis à la TVA, peuvent être imputés sur votre budget formation continue sous le numéro : 119 208 131 92. Seules les annulations d'inscription communiquées au secrétariat de la SFRP avant le 25 novembre donneront lieu à remboursement des sommes versées.*

**DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS :  
25 NOVEMBRE 2015.**